

LE TRUEL le **02/12/2019**.

Compte-rendu du conseil municipal qui s'est déroulé le **02 décembre 2019** à la salle de la piscine à 21h00.

Présents : Mme Mrs ALIBERT JP, AURIOL D, VAYSSETTES J, COUGOULE G, BOSCH G, GAUBERT M, GINESTE Christian.

Absents : Mmes Mr GASTAL Danielle, VOGEL Damien, LOMBARD MJ (excusée).

A 21h00 ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Mr COUGOULE G.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 octobre 2019

Réfection de la toiture de l'école du Truel : Mr COUGOULE précise que la pose des panneaux aura lieu pendant les vacances de PAQUES semaines 14 et 15.

Concernant le toit des appartements on est en attente du planning de la société GALZIN de Saint Victor et Melvieu.

Remplacement éventuel des chaudières des appartements de Costecalde par des chaudières à granules : Il a été décidé de ne remplacer que la chaudière en panne de l'appartement F4 (par une chaudière traditionnelle au fuel). Mr Le Maire nous informe que les travaux ont été faits.

Embauche d'un(e) ATSEM dans l'éventualité où une classe de maternelle serait transférée au Truel : Mr le Maire nous informe que l'ATSEM s'en va et sera remplacée par une nouvelle à la rentrée de janvier 2020.

Garage mis à disposition de la Communauté de Commune : Délibération définitive et Décision Modificative

Mr Le Maire nous informe qu'il faut prendre la délibération avant la fin de l'année pour la régularisation.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Mise en conformité du budget de l'Eau et de l'Assainissement (autonomie financière à compter du 1^{er} janvier)

Mr Le Maire nous informe que le budget de l'eau et de l'assainissement doit être en autonomie à partir de 2020.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Mise en conformité du budget Station-Service (autonomie financière à compter du 1^{er} janvier) – Décisions modificatives en résultant et éventuel recours à l'emprunt

Mr Le Maire nous informe que la station-service doit être en autonomie à partir de 2020. De plus les comptes doivent être équilibrés en fin d'année pour le bilan comptable.

Mr le Maire nous informe qu'il manque 60.000 euros pour équilibrer la trésorerie de ce budget.
Mr COUGOULE trouve conséquent le manque, sachant qu'il reste du carburant dans les cuves et que ce sont des recettes futures qui vont rentrer dans le budget.

Des précisions seront demandées à la Trésorière pour voir s'il n'y a pas moyen de prendre en compte ces stocks.

Décision modificative pour rectification du compte 775 (prévision budgétaire non réglementaire).

Mr Le Maire nous informe qu'il faut prendre 60.000 € de la section fonctionnement pour rectifier le budget suite à une mauvaise affectation du produit de la vente du garage à Mr VIGUIER Jérémy.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Aménagement de la RD 31 en traverse du village du TRUEL : résultat de l'Appel d'offres.

Mr le Maire nous informe que deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres.
Voici les 2 propositions :

Entreprises GUIPAL et COLAS (sous-traitant partie Enrobé) : 683 847.82 euros TTC
Entreprise EUROVIA : 797 228.53 euros TTC

Le conseil est POUR le choix de l'entreprise GUIPAL à l'unanimité.

Servitudes consenties par la commune au profit d'ENEDIS : lignes électriques souterraines, poste de transformation (parcelles M629, M627, K894, M26, AB65)

Mr Le Maire nous informe que cela concerne les parcelles par lesquelles ENEDIS est passé pour enterrer la ligne électrique qui vient des éoliennes depuis Costecalde.

Mr Le Maire propose de passer au vote.

7 votes : POUR : 0 - CONTRE : 2 - BLANCS : 5

Le conseil est CONTRE à la Majorité.

Receveuse municipale : indemnité de conseil

Mr Le Maire informe le conseil que le montant de l'indemnité est de 583.85 euros pour cette année.

Le conseil est POUR à la Majorité.

Acquisition des parcelles K 1113 et K 1114 à Monsieur Joël VAYSSIERE, Solages.

Mr Le Maire nous informe que le Géomètre est passé pour cette régularisation.
Cela concerne les terrains qui ont permis l'élargissement de l'ancienne route de Solages.
Le conseil est POUR à la Majorité.

Questions diverses :

Demande l'AD2CT

Mr Le Maire nous informe que l'AD2CT demande la possibilité de l'utilisation de la salle de l'ancien Syndicat d'Initiative pour faire des ateliers Couture.
Après débat le conseil propose plutôt que cela devienne une salle de réunion soumise à réservation comme celle de la piscine.

Demande de remplacement de la sonorisation de l'Eglise de la Romiguière

Mr Le Maire nous informe qu'il a reçu 2 devis :
Entreprise EDS à Rodez (il y a une armoire de rangement) montant du devis : 1 427,08 euros TTC
Entreprise THIBAL à Saint-Affrique : 3 655,38 euros TTC
Le Conseil Municipal donne son accord pour le devis EDS.

Demande pour la mise en place de barrières de renvoi aux Portes

Monsieur le Maire nous informe de la demande d'un habitant des Portes pour la mise en place de barrières de renvoi. Leur coût est de 70 euros le m².

Demande pour la mise en place d'un éclairage public à LUX

Mr le Maire nous informe d'une demande pour la mise en place d'un éclairage public pour éclairer une entrée de garage.
Après échange le conseil est CONTRE.

Vœux aux Habitants

Mr Le Maire propose après échanges avec le conseil, de faire les vœux aux habitants le dimanche 12 janvier 2020.

Vœux aux employés

Après échanges avec le conseil Mr Le Maire propose de faire le repas le 16 janvier 2020.

Bail du SNACK -BAR à Mr et Mme BONHOMME

Mr Le Maire informe le conseil qu'il faut mettre à jour le bail du Snack-Bar suite au déplacement de l'activité de Restauration au SNACK.

Inauguration des Mosaïques réalisées par Le Foyer de Vie LES PAREDOUS

Mr Le Maire nous informe de l'inauguration des deux mosaïques réalisées par les résidents du Foyer des Paredous qui seront posées :
Une au Lavoir et l'autre au Cadran Solaire.
Le conseil est convié à cette inauguration qui aura lieu le 20 décembre à 16h00.

PLUI

Mr VAYSETTES nous informe que seulement 15 ha, au lieu de 37, ont été autorisées comme constructions futures possibles sur le territoire de la Communauté de Communes.
Une nouvelle réunion doit avoir lieu après requête des élus pour une amélioration de la surface proposée.

Réunion de l'OCTEHA (ANAH) à Saint Rome de Tarn

Mr Le Maire nous informe qu'il est possible d'aller aux réunions de l'OCTEHA (ANAH) qui se tiennent à Saint Rome de Tarn les 2eme mardis de chaque mois à 11h00.

Tous les sujets ayant été abordés, Mr Le Maire propose de lever la séance à 23h30.